

27^{ème} Congrès
du Groupement Départemental
des Services Publics
et de Santé
**Congrès
de la Fraternité**



Donner à F.O.
la place qui lui revient !!!



■ Une vue partielle de l'assemblée

C'est par cette dynamique que le 27^{ème} Congrès du Groupement Départemental des Services Publics et de Santé a commencé ses travaux et c'est sur cette volonté qu'il l'a terminé. Chaque participant a fait son objectif pour aujourd'hui et pour l'avenir. Le Congrès s'est tenu à Lens, Salle Jean Nohain.

Une très forte participation des militantes et des militants a montré que tous étaient sur la défensive, attentifs aux coups bas portés par les gouvernements successifs.

C'est tout d'abord Jean-Claude COQUEL qui est intervenu. Il est Secrétaire du Syndicat Force Ouvrière des Hospitaliers. Marie-Ange PONTUS, secrétaire des Services Publics et Jean-Claude LANOY ont ensuite pris la parole à la tribune.

■ **Jean-Claude COQUEL**

Je vous apporte le salut fraternel des hospitaliers de Lens.



Voici venu le temps du Congrès, moment privilégié, où l'on peut pour un court instant, tous ensemble, se poser, jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour pouvoir repartir de plus belle.

L'heure est donc au constat, au niveau départemental, de l'activité développée par le groupement, branche santé.

Je rappellerai et j'insisterai d'abord sur la règle fondamentale qui doit prévaloir au sein d'un groupement départemental : l'une ou l'autre ne peut ni ne doit, à aucun moment, être ou devenir le parent pauvre de l'autre.

Mes Chers Camarades, un groupement départemental doit demeurer un et indivisible !

Nous sommes les premiers à dénoncer la manière d'agir de certains maires ou directeurs d'hôpitaux, alors, mes chers camarades, s'il vous plaît, arrêtons, à certains moments de nous comporter comme eux ! Nous nous devons d'agir dans les règles et le respect d'autrui.

Ceci étant dit et même écrit, penchons nous un peu sur les quatre années écoulées.

Un des faits marquants a été pour moi la disparition de notre camarade Jean-Claude HUGOT, non pas l'ours Jean-Claude, avec sa carapace et son franc-parler, mais le vrai Jean-Claude, l'être sensible, intelligent et terriblement angoissé, celui avec qui j'ai eu la chance d'avoir des rapports vrais et privilégiés, vous savez ceux de malade à soignant et j'avoue que ce n'est pas sans émotion que je tiens à lui rendre hommage aujourd'hui. Nous avons pris notre place pendant les différents mouvements de grève et les manifestations pour les retraites, les salaires, contre le CPE, etc., et nous n'avons pas à rougir de notre contribution.

Avec le résultat aux élections professionnelles,

servant souvent de juge de paix, on ne peut pas tricher, il est le reflet exact du travail accompli et force est de constater que nous avons perdu, en 2003, notre deuxième place au niveau du département et ce à 40 voix près ! 40 voix qui coûtent cher car cela nous a empêché d'obtenir un siège à la commission de réforme dans toutes les commissions de soignants et d'administratifs, mais rassurez-vous, le travail est fait et même bien fait pour les techniques.

Mais tout n'est pas noir, loin de là, nos représentants aux commissions administratives paritaires départementales font de l'excellent travail de préparation de défense des agents mais aussi de communication vers les catégories non représentées localement, travaillent souvent dans de petites structures et participant ainsi à l'effort de syndicalisation : je n'en veux pour preuve que l'accroissement du nombre de syndiqués isolés du département qui feront sans aucun doute nos futurs syndiqués.

Ce travail, associé à l'emploi des heures départementales mutualisées devra payer à un moment ou à un autre.

Notre nombre de cartes et de timbres est en augmentation, même si dans certains syndicats il serait souhaitable de voir un peu plus de timbres sur les cartes, mais je sais que le message est passé et que la plupart y travaille déjà.

Mes camarades, il n'y a pas de secret, notre liberté et notre indépendance passent obligatoirement par le placement d'un maximum de cartes avec un maximum de timbres et je ne dis pas cela parce que notre camarade Yves Kottelat, trésorier général en chef de notre fédération, nous a fait l'honneur de sa présence !

Nous avons pris l'habitude de communiquer, d'échanger les informations et le travail fait entre syndicats, des formations spécifiques ont été mises en place, avec l'aide de l'union départementale dont je remercie le secrétaire général Jean-Baptiste Komiczny.

Mes camarades, il est indéniable aujourd'hui qu'il existe bel et bien une dynamique et une cohérence au niveau du département.

Nous avons, avec l'aide de syndicats en place sur le secteur voire même avec l'aide de nos camarades territoriaux créé quelques nouveaux syndicats, le plus récent étant celui de Boulogne-sur-Mer.

Nous en avons également réinstallé d'autres, plus durablement, et nous espérons avoir apporté à ceux qui nous ont sollicité toute l'aide et tout le soutien que vous étiez en droit d'attendre du groupement.

Tout ceci est de bon présage pour les deux objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés à savoir : les élections professionnelles d'octobre 2007 et le développement de notre organisation par le biais de la syndicalisation.

Mes camarades, notre deuxième place aux élections, il va falloir la chercher et même, pourquoi pas la première ! Et là tout le monde a

son rôle à jouer : du responsable jusqu'au simple adhérent sans qui, soit dit en passant, nous ne serions rien !

Mes camarades, notre premier travail sera déjà de s'assurer que tous nos adhérents sans exception votent, et c'est mieux quand on le dit, votent pour FO ! Il va falloir aussi faire comprendre aux adhérents de vos syndicats le rôle prépondérant qu'ils auront à jouer dans ces élections : inciter et persuader le maximum de collègues de leur service à voter Force Ouvrière !

Il est évident que le matériel de propagande qui sera mis à notre disposition par notre fédération que je remercie au passage, en la personne de notre secrétaire fédéral Bernard Hénin, ne pourra à aucun moment remplacer le travail de contact et de communication au plus près des agents.

Et puis, je vais vous dire, mes camarades, le lien est fait : la syndicalisation, hé bien, c'est ni plus ni moins que le même travail non pas seulement entrepris à l'approche des élections, mais tout au long du mandat, vous savez, l'un ne va pas sans l'autre !

Je sais que ce travail de fourmi, interminable commencé par d'autres au département, continué par l'équipe en place pour ce mandat sera repris de la même manière, si ce n'est mieux par le nouveau bureau départemental que vous allez mettre en place. Je voudrai à cette occasion leur souhaiter bonne chance et bon courage pour leur mandat.

Vous savez, mes camarades, je quitte les fonctions de secrétaire départemental sans aucune inquiétude pour l'avenir : Quand je vois poindre la jeunesse et la qualité des adhérents et des militants, leur capacité à s'indigner tout en conservant leur libre arbitre, appréhendant les problèmes comme de vrais morts de faim, je peux vous le garantir, mes camarades, toutes les conditions sont réunies pour que longtemps encore, vive le groupement départemental des services publics et de santé du Pas-de-Calais !

Vive la fédération des services publics et de santé !

Vive la CGT-FORCE OUVRIERE !

■ **Marie-Ange Pontus**

Bienvenue au 27^{ème} Congrès du Groupement Départemental des Services Publics et de Santé.

Tout d'abord, je voudrais également adresser un dernier hommage à notre camarade Jean-Claude Hugot, sans qui, le groupement ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.



En effet à l'issue des élections professionnelles de 1995, Jean-Claude a fait appliquer le droit syndical au niveau départemental, et aidé en cela de Dominique Lanoy et de moi-même, nous avons réussi à obtenir du président du centre de gestion, un local, du matériel informatique et de reproduction, et un crédit de fonctionnement non négligeable revalorisé régulièrement.

Depuis 1995, 28 000 euros sont ainsi venus abonder les caisses du groupement départemental, ce qui vous permet aujourd'hui d'avoir un outil efficace, et grâce à l'équipe qui y tra-

vaillait, d'avoir des réponses rapides à vos questions, une aide pour la mise en place des C.T.P., une défense assurée des agents, des mémoires pour les contentieux...etc.

Jusqu'en juillet 2004, il a mené le groupement d'une main de maître, tout en maintenant une cohésion entre les syndicats ayant leur propre CAP et ceux adhérent au centre de gestion.

J'ai pris sa succession en novembre 2004, et, depuis, un seul objectif : gagner les élections professionnelles de 2008, mais surtout creuser l'écart avec la C.G.T. (car nous sommes déjà la première organisation syndicale départementale depuis 2002 au niveau des services publics).

Le rapport d'activité que je vous présente aujourd'hui n'est pas mon rapport d'activité, je ne vous énumérerai donc pas les réunions auxquelles j'ai ou n'ai pas assisté, ce n'est intéressant ni pour vous ni pour moi.

Je vous présente donc le rapport d'activité d'une équipe qui a compris comme moi que nous ne pouvons gagner les élections que si nous sommes sur le terrain ; le travail de terrain reste le facteur primordial et incontournable pour faire progresser l'organisation.

Dans cette équipe, pas de hiérarchie, c'est une équipe de militants, qui pense que chacun doit apporter sa pierre à l'édifice.

C'est pourquoi, dès 2004, nous nous sommes lancés à fond dans la syndicalisation en suivant 4 axes stratégiques :

- les actions sur le terrain
- le soutien aux syndicats
- la défense des agents – l'expertise juridique
- les interventions en CAP-CTP – Commissions de réforme.

Les actions sur le terrain :

Depuis 2005, 13 heures mensuelles d'informations ont été données; ce qui correspond à une HMI tous les 3 jours dans 80 collectivités.

Des bulletins thématiques sur différents sujets : la retraite, la NBI, la refonte de la catégorie C, le fonctionnement des C.T.P., les salaires..., ainsi qu'une fiche contact ont été distribués à l'attention des agents dans 90 collectivités. Ces distributions sont faites en même temps que les déplacements pour les H.M.I. Dans la sacoche remise à chacun se trouve une plaquette qui reprend l'ensemble de nos activités.

Le soutien aux candidats :

Nous intervenons à la demande des candidats, pour l'établissement de tracts, des professions de foi lors des élections aux C.T.P., lors de conflits avec les employeurs, nous aidons à la compréhension des textes...

Pour être beaucoup plus réactifs, nous réfléchissons à la mise en place, pour chaque syndicat de base, d'un site internet personnalisé destiné plus particulièrement aux collectivités dépendantes du centre de gestion. L'image de notre organisation se doit d'être dynamique et cela passe par une efficacité renforcée de notre organisation.

La défense des agents – l'expertise juridique

Tout syndicat de base qui le souhaite, peut trouver auprès de nous un camarade qui se charge de la défense d'un agent lors des conseils de discipline et qui établit les mémoires s'il faut aller au Tribunal Administratif. Des camarades ici présents peuvent témoigner de notre efficacité dans ce domaine.

Les interventions en C.A.P. – C.T.P. – Commission de réforme

Avant chaque C.A.P. départementale nous transmettons l'ordre du jour et les dossiers à examiner à chaque syndicat de base, à charge pour eux de nous faire remonter des informations exploitables en C.A.P.

Après les réunions, nous adressons un courrier personnel à chaque agent concerné avec l'avis de la C.A.P.

Nous participons également en tant qu'expert, aux Comités Techniques Paritaires (ce qui est arrivé notamment pour la mise en place des 35 heures ou pour le régime indemnitaire) ; mais avant d'y participer, il faut les mettre en place et depuis janvier 2005, nous avons aidé la mise en place des C.T.P., à Artois Com., Communauté d'agglomération de Calais, Barlin, Loosen-Gohelle, Communauté d'agglomération du Boulonnais, Mazingarbe.

Nous intervenons également lors des commissions de réforme qui, associés aux autres actions, sont un vivier d'adhésions d'isolés, ce qui explique pourquoi nous sommes passés de 30 à 130 syndiqués isolés.

Vous voyez que nous sommes loin d'être inactifs et si certains trouvent que nous sommes trop nombreux au local, les camarades ici pré-

sents qui ont eu besoin de nous, ne seront certainement pas du même avis; il nous est arrivé d'avoir des coups de fil à 17 heures, pour assister des agents à un entretien le lendemain à 9 heures et bien croyez moi, nous répondons présents.

Mes camarades, "plus il y a d'abeilles pour butiner, plus il y a de miel à récolter" ! et je crois que la fédération ne s'en plaindra pas.

Toutes ces actions ont bien sûr débouché sur la création de syndicats : Auchel, Communauté urbaine d'Arras, Labourse, Communauté de communes Terre des 2 caps, Mazingarbe, et nous avons remis en selle les syndicats de Béthune et de Bruay la Buissonnière.

En 2006, pour répondre à la demande de la fédération, des modules de formation ont été mis en place avec l'aide du GD du Nord, car il est indispensable d'assurer la relève, en formant les futurs responsables; une première session a eu lieu en juin et une autre en septembre 2006.

En plus de ces activités, nous avons bien évidemment participé aux différents mouvements de grève et aux manifestations dont les dernières concernant le CPE ont montré que l'unité d'action est possible et efficace quand elle se fait sur une revendication claire.

Alors, vous voyez mes camarades, ces deux années qui viennent de s'écouler ont été bien remplies.

Quand je suis arrivée à ce poste, j'ai entendu parler d'ambition personnelle et bien, avec le recul, je me dis que oui, mes camarades, j'ai de l'ambition pour l'organisation syndicale FORCE OUVRIERE. Je veux qu'elle soit à l'instar de ce qu'elle est pour les services publics du Pas-de-Calais, la première organisation syndicale nationale.

Si nous y travaillons, ensemble nous y parviendrons !!

Vive le Groupement Départemental des Services Publics et de Santé,

Vive la C.G.T. FORCE OUVRIERE.

■ **Jean-Claude Lanoy**

En vous apportant ici, à Lens, le salut fraternel du Syndicat des Territoriaux de Noyelles-sous-Lens, ville de notre précédent Congrès en novembre 2002, je veux, aujourd'hui, rendre hommage à notre regretté camarade Jean-Claude Hugot, disparu brutalement le 8 juillet 2004.

Comme la plupart de nous tous ici présents, nous le connaissions comme le chef de file de notre organisation et nous savions combien ses compétences en la matière étaient justifiées. A Noyelles-sous-Lens, lors de sa disparition, si la presse le qualifiait de locomotive sur le plan professionnel, c'est parce qu'il a su guider son personnel afin qu'il donne le meilleur de lui-même, l'encourageant notamment à la formation. Il faut reconnaître que, depuis son arrivée à Noyelles en 1973, notre ville s'est positivement transformée et qu'il y fait bon vivre.

Sur le plan syndical, l'engagement de Jean-Claude était total et ses capacités à nous transmettre ses idées et à nous conseiller dans les actions à entreprendre sont encore des exemples à suivre pour les militants que nous sommes. A Noyelles-sous-Lens autant qu'au Groupement Départemental, son absence est encore vivement ressentie et pour longtemps encore, nous gardons le souvenir d'un Camarade exceptionnellement dévoué à notre juste cause.

Aujourd'hui, comme hier, mes chers camarades, Jean-Claude se serait posé sans aucun doute cette question : allons nous encore longtemps assister à la mort lente de nos services publics dont nous tous ici avons le devoir d'en défendre les personnels ?

Je ne vous apprends rien en précisant que 15 000 suppressions de postes sont annoncées pour 2007. Peut-on vraiment améliorer la situation de l'emploi avec une telle politique. Bien sûr, en agissant comme tel, on obéit à Bruxelles. Pourtant, les Français ont clairement exprimé le 20 avril 2005 qu'ils n'acceptent pas l'Europe telle qu'on veut leur imposer et ils ont bien raison. La politique libérale de l'Union Européenne conduit à des réformes visant à restructurer le marché du travail. Cela se traduit par une précarité accrue voir un appauvrissement des salariés actifs, chômeurs et retraités du secteur privé comme du secteur public en termes d'emploi, de salaire, de protection sociale et de logement.